NON à la fermeture de la DDETS de Haute-Savoie les vendredis



La direction de Haute Savoie a décidé de fermer tout bonnement à compter de janvier 2025 les locaux les vendredis, bref plus de service public accessible le vendredi !

Et cela sans consulter le CSA compétent. Cela s'appelle une entrave aux représentant·es du personnel !!

Quel beau dialogue social…
C'est comme la notion de rupture d'égalité ça, c'est vraiment quand ça les arrange !

Sur le fond, la DDETS, expérimentation ou pas, ne peut pas imposer le vendredi en télétravail à tous les agent·es, sauf à piétiner les textes ! **Le volontariat est un principe essentiel dans la mise en œuvre du télétravail.**

Il est vrai que le télétravail peut aussi être mis en œuvre à la demande des employeur·ses sur le fondement des pouvoirs dont ils disposent en cas de circonstances exceptionnelles, afin d'assurer tant la continuité du service public que la protection des agent·es :

- La protection des agent·es ? Pas de COVID 24 à l'horizon justifiant de fermer les services…
- Des circonstances exceptionnelles ? Euh… À moins de considérer l'injonction du gouvernement à faire des économies comme étant une circonstance exceptionnelle, on ne voit pas…
- Quant à la continuité du service public, on repassera !

Pire les économies d'énergie recherchées ne sont pas démontrées !

La DDETS déclare même que c'est cette expérimentation qui va leur permettre d'évaluer les gains… Toute cette nouvelle organisation pour…peut-être…quelques économies… mais à vérifier ! Oui, on navigue à vue !

Par contre, pas besoin de laisser s'écouler les 6 mois d'expérimentation pour affirmer d'ores et déjà que si les gains sont très aléatoires, l'affaiblissement du service public, lui, est garanti !

STOP À LA CASSE DU SERVICE PUBLIC !

STOP À LA CASSE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

NOUS REVENDIQUONS UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, PROCHE DES USAGER·ES, ACCESSIBLE TOUS LES JOURS !